



ACTUALITÉS.NET

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ONISEP OCCITANIE

445

SEMAINE DU 26 MAI 2023

TABLE DES MATIÈRES

PAGE 2

- Les maths pour les garçons, le français pour les filles
- Nouveau à la MDO Montpellier
- Ça recrute !
- Le chiffre de la semaine

PAGE 3

- Enregistrements au RNCP
- Conférence nationale du handicap
- Les p'tites brèves
- La bonne initiative

PAGE 4

- Enseignement agricole : devenir ingénieur/e par la voie de l'apprentissage
- Conjoncture en hausse !
- Vient de paraître : Intelligence artificielle et éducation

Attention : la date limite de retour des dossiers est fixée au vendredi 30 juin 2023. Les EPLE ont la possibilité de proposer, dans le cadre du présent appel à projets, des actions de prévention et d'intervention à destination des élèves de leur établissement.

Les modalités de réponse sont précisées dans les documents publiés dans la rubrique dédiée à la lutte contre le décrochage scolaire.

La prise en compte des dossiers au niveau académique suppose que ceux-ci soient signés du chef d'établissement concerné.

Le conseil : abonnez-vous à la rubrique MLDS d'Accolad de manière à être informés en temps réel des compléments d'informations qui pourraient être apportés (uniquement les personnels de l'académie de Montpellier)

<https://acolad.ac-montpellier.fr/section/academie/pole-egalite-des-chances/lutte-contre-le-decrochage-scolaire>

Source : communiqué/Onisep Occitanie/26mai23

à la fois sur le site onisep.fr, en géolocalisation et ce pour tout public <https://bit.ly/3WANKRW> et sur l'ENT (Environnement numérique de travail), brique Orientation, pour les élèves et équipes éducatives <https://bit.ly/3ZqdvLa>

Notez que la liste des salons et forums sera également disponible ; l'occasion pour les jeunes de profiter de la présentation des formations et des rencontres avec les enseignants et les élèves afin de se renseigner sur leur futur établissement.

Abdoulead Aouridi, DRAIO, Sophie Salvadori, Onisep/Onisep Occitanie/26mai23

LE SITE DE LA SEMAINE

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

L'UNESCO fait avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les objectifs de développement durable sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir.

Au nombre de 17 (Pas de pauvreté, Faim zéro, Éducation de qualité...), les objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui définit un plan sur 15 ans visant à réaliser ces objectifs.



➔ À LA UNE, À MONTPELLIER

Appels à projets MLDS académie de Montpellier pour l'année scolaire 2023-2024.

La Mission académique de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) informe les établissements scolaires du lancement des appels à projets au titre de l'année 2023-2024.

Les projets à faire remonter concernent à la fois

- le volet Remédiation et le volet Prévention ;
- les demandes d'heures supplémentaires effectives et de crédits pédagogiques.

➔ À LA UNE, À MONTPELLIER

Collecte des dates des Journées portes ouvertes et salons en Occitanie 2023-2024.

L'Onisep Occitanie et la DRAIO (Direction de région académique à l'information et à l'orientation) travaillent main dans la main pour enquêter les établissements et collecter les dates des JPO.

Un questionnaire en ligne commun est en cours de création et les établissements pourront répondre dès le mois de septembre 2023.

Ces informations seront mises

➔ LES MATHS POUR LES GARÇONS, LE FRANÇAIS POUR LES FILLES

Comment les stéréotypes de genre se perpétuent à l'école.

Les stéréotypes de genre s'invitent-ils dans les préférences scolaires des élèves français ? Une étude conduite en 2005 montrait qu'ils orientaient fortement les perceptions que les élèves de CM2 (10-11 ans) ont des disciplines scolaires. Ainsi, les garçons avaient tendance à valoriser les cours de mathématiques et d'éducation physique et sportive, alors que

les filles valorisaient les cours de français et les travaux de lecture et d'expression écrite. Comment les choses ont-elles évolué depuis ? Les auteurs de l'étude constatent que malgré la médiatisation plus grande de ces problèmes liés aux stéréotypes, dans les classes, le statu quo semble toujours d'actualité. Les hommes et les femmes partagent la même vision des choses. Les résultats obtenus suggèrent que les représentations des enseignants sont toujours conformes aux stéréotypes de genre.

Enrayer le cercle vicieux des stéréotypes

Ouvrir les filières STIM (Sciences, technologies, informatique, mathématiques) aux filles et aux femmes permettrait d'augmenter le vivier de talents et le potentiel d'innovation dans ces domaines. Plus d'individus, plus de compétences !

Par ailleurs, la voix des femmes dans ces domaines est sous-représentée, leurs perspectives ne sont ni entendues, ni même, parfois, connues. Si les perspectives des femmes, et d'autres groupes minoritaires, sont ignorées ou négligées dans la recherche et l'innovation, cela peut conduire à des produits qui ne répondent aux besoins et attentes que d'une partie de la population.

Une société qui se veut égalitaire et démocratique devrait prendre au sérieux ce principe fondamental qu'est l'égalité entre les filles et les garçons. En effet, l'absence des filles en STIM perpétue les inégalités hommes-femmes puisque les emplois en STIM offrent souvent des salaires plus élevés et des opportunités d'avancement professionnel. Il est clair que la promotion de la diversité des genres dans les filières STIM est nécessaire pour parvenir à une égalité sociale et créer une société plus juste.

Lire sur theconversation.com
<https://bit.ly/43HIAD4>

Source : theconversation.com/Onisep Occitanie/26mai23

➔ NOUVEAU À LA MDO MONTPELLIER

Inscriptions pour les animations du mois de juin 2023 à la Maison de l'Orientation de Montpellier.

La Maison de l'Orientation de Montpellier vous invite à vous inscrire aux animations qu'elle organise (délai limite d'inscription : 24 h avant l'action).

Métiers de la logistique mardi 6 juin ; Apprenti.e.s : la Région recrute ! mercredi 7 juin ; Métiers des services à la personne et de la petite enfance jeudi 8 juin...

Le 23 juin, la Maison de l'Orientation Mobile sera à l'Espace Gisèle Halimi quartier la Mosson pour une découverte des métiers du numérique (tout public, sans inscription).

<https://www.laregion.fr/maisons-orientation>

Source : communiqué/Onisep Occitanie/26mai23

ÇA RECRUTE !

Dans l'industrie, mercredi 7 juin avec INTERSUD 2023 : les rencontres Emploi Formation Orientation dans l'industrie à Béziers (34).

Dans 15 jours se tiendra la journée dédiée à l'emploi, la formation et l'information sur les métiers de l'industrie, organisée par la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) Hérault. Collégiens, lycéens, étudiants, apprentis ou alternants, demandeurs d'emploi, salariés... allez découvrir les métiers de demain dans l'industrie, à la rencontre des entreprises du territoire qui recrutent et bénéficiez des dispositifs d'orientation et d'accès à l'emploi. Inscrivez-vous et rencontrez votre futur employeur ! Au programme : découverte des métiers, job meeting, conférences, témoignages de salariés... Mercredi 7 juin 2023, de 9h à 18h, Parc des expositions de Béziers - Avenue du Viguiier - 34500 Béziers. Lire sur herault.cci.fr <https://bit.ly/3HCWNST>

50

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

ALLOCATION DE STAGE DES LYCÉENS PROFESSIONNELS

Le montant de l'allocation de stage sera différent selon l'année de scolarité des lycéens professionnels :

- 50 euros par semaine pour ceux inscrits en 1^{re} année de CAP et en seconde du baccalauréat professionnel ;
- Elle passe ensuite à 75 puis 100 euros par semaine en fonction du diplôme.

Lire la foire aux questions portant sur la réforme de la voie professionnelle sur education.gouv.fr <https://bit.ly/3OFkPRI>

➔ ENREGISTREMENTS AU RNCP

Suite aux avis conformes de la Commission de la certification professionnelle portant sur des demandes d'enregistrement, avis produits lors de la séance du 21 avril 2023, le Directeur général de France compétences a procédé à des décisions d'enregistrement aux répertoires nationaux de la certification professionnelle.

Vous les trouverez sur [francecompetences.fr](https://bit.ly/3MyxvXE)
<https://bit.ly/3MyxvXE>

Source : francecompetences.fr/OnisepOccitanie/26mai23

➔ CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP

Fin avril 2023 a eu lieu, au Palais de l'Élysée, la 6^e Conférence nationale du handicap (CNH).

Mise en place par la loi handicap du 11 février 2005 et organisée tous les 3 ans, sous l'autorité du Président de la République, la CNH présente le bilan des politiques publiques engagées pour les personnes en situation de handicap et fixe les orientations et les moyens de cette politique pour les années à venir.

Les engagements

- l'école pour tous ;
- un repérage et accompagnement précoce pour les enfants ;
- l'université pleinement accessible ;
- l'accès à l'emploi, y compris l'emploi public et l'accompagnement dans le parcours d'insertion et de formation ;
- de mêmes droits pour les travailleurs en ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) que pour l'ensemble des salariés ;
- respecter pleinement les obligations d'accessibilité des établissements recevant du public et des transports ;
- l'exemplarité des services publics pour l'accessibilité physique et numérique.

L'essentiel à retenir pour cette nouvelle édition vous est présenté sur le site monparcourshandicap.gouv.fr <https://bit.ly/43nUDyP>

Source : monparcourshandicap.gouv.fr/OnisepOccitanie/26mai23

LES P'TITES BRÈVES

HISTOIRE : DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

L'EHNE, Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe met à la disposition des enseignants du secondaire des ressources pédagogiques (articles, vidéos, capsules vidéo, dossiers) en accord avec les nouveaux programmes de la Seconde à la Terminale.

Dernier ajout : 1664, Colbert crée la Compagnie royale des Indes, avec des cartes et plans du comptoir de Pondichéry (17^e-18^e siècles).

<https://ehne.fr/>

LES P'TITES BRÈVES

EXPÉRIMENTATION D'UN ENSEIGNEMENT ÉLOQUENCE EN CLASSE DE 3^E

Le ministère chargé de l'Éducation nationale a lancé à partir de la rentrée scolaire 2019 une expérimentation portant sur un enseignement d'éloquence en classe de troisième, dans le cadre du cours de français, à raison d'une demi-heure hebdomadaire.

Un premier bilan de l'expérimentation est mis en ligne, qui aidera les professeurs et équipes éducatives à mettre en place cet enseignement Éloquence dans leur établissement. Ils retrouveront notamment les enjeux didactiques et pédagogiques et les compétences travaillées.

Lire sur eduscol : <https://bit.ly/3q4drod>

LES P'TITES BRÈVES

LES ÉCRANS : APPRENDRE À S'EN SERVIR POUR NE PAS LES SUBIR

Comment ne pas se laisser absorber par les écrans, qui ne nous quittent plus ? Comment préserver un temps déconnecté en famille ? Comment éviter la surexposition des plus petits ? Comment protéger et accompagner les enfants et les adolescents, en particulier sur les réseaux sociaux ? Nombreux sont les adultes qui se sentent démunis face aux pratiques numériques des jeunes. Pour répondre à ce besoin d'accompagnement, le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) lance une nouvelle campagne.

<https://bit.ly/3MTD439>



LA BONNE INITIATIVE

REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES FAUTEUILS ROULANTS EN 2024

Suite au CNH 2023 (voir ci-contre), parmi les principales mesures annoncées, on retrouve outre le remboursement des fauteuils roulants, un plan de rattrapage pour l'accessibilité numérique afin de garantir d'ici 3 ans l'accessibilité des démarches et sites internet publics ; la nomination d'un enseignant référent dans chaque établissement du premier degré. <https://bit.ly/43nUDyP>

➔ **ENSEIGNEMENT AGRICOLE : DEVENIR INGÉNIEUR/E PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE**

Avec plus de 1 700 apprenties-ingénieures, apprentis-ingénieurs dans l'enseignement supérieur agricole, les jeunes sont de plus en plus nombreux à choisir l'apprentissage pour devenir ingénieur. Une voie qui permet de combiner expérience professionnelle et études supérieures longues... avec, bien souvent, un emploi à la clé !

L'apprentissage est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans.

En cas de Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), la conclusion d'un contrat d'apprentissage aménagé est accessible à un candidat âgé de 16 ans au minimum et sans limite d'âge maximum. En outre, une dérogation à la limite d'âge de 30 ans est possible lorsque le contrat est souscrit par une personne qui a un projet de création ou de reprise d'entreprise dont la réalisation est subordonnée à l'obtention du diplôme ou titre sanctionnant la formation poursuivie.

Comment accéder à ces formations ?

Dans les écoles publiques d'ingénieurs, le recrutement s'effectue par un **concours national commun** à l'ensemble des écoles de l'enseignement supérieur agronomique public ouvert aux candidates, candidats issus de BTS Agricole (Brevet de technicien supérieur), BTS, DUT (Diplôme universitaire de technologie) BUT (Bachelor universitaire de technologie) et licence professionnelle. L'admission définitive est subordonnée à la signature d'un contrat d'apprentissage. Plus d'infos : <https://www.concours-agro-veto.net>

Dans les écoles privées d'ingénieurs, les modalités d'admission sont indépendantes du concours national commun. Se renseigner auprès de chaque établissement.

Même si certaines écoles accueillent des étudiants en 1^{re} année après le baccalauréat, la formation par apprentissage ne peut commencer avant la 3^e année (niveau L3).

L'enseignement supérieur agricole forme également des paysagistes diplômés d'État (DEP) par la voie de l'apprentissage. Plus d'infos sur le site de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP) <https://www.ecole-paysage.fr>

Lire sur agriculture.gouv.fr <https://bit.ly/3qcaan1>

Source : agriculture.gouv.fr/Onisep-Occitanie/26mai23

CONJONCTURE EN HAUSSE !

ORIENTATION : NOUVELLE COLLABORATION ENTRE LE CNED ET L'ONISEP AU PROFIT DES ÉLÈVES DU CNED

Le 22 mai 2023, Frédérique Alexandre-Bailly, directrice générale de l'Onisep, et Jean-Noël Tronc, directeur général du Cned, Centre national d'enseignement à distance, ont signé une nouvelle convention de collaboration portant sur la mise en place de dispositifs en ligne de l'Onisep, dédiés aux élèves scolarisés au Cned (collège, lycée général et technologique, lycée professionnel) et aux conseillers scolarités du Cned. Il s'agit d'accompagner les élèves dans la construction de leurs projets d'orientation et de permettre aux conseillers scolarité d'approfondir la thématique de l'orientation : la façon d'en parler, les orientations possibles, orientation et handicap... Lire sur [cned.fr https://bit.ly/43oDqVL](https://bit.ly/43oDqVL)

VIENT DE PARAÎTRE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ÉDUCATION

Apports de la recherche et enjeux pour les politiques publiques.

Ce document, réalisé par la Direction du numérique pour l'Éducation (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse), propose un état des lieux (avril 2023) sur les apports de la recherche et les lignes directrices des institutions internationales sur l'intelligence artificielle (IA) et l'éducation : diversité des définitions et des approches, enjeux pour les politiques publiques, enjeux éthiques, domaines d'application, pistes de travail pour former et enseigner, perspectives avec le tournant actuel de l'IA générative et des grands modèles de langage.

Vous pourrez notamment y lire ce qui peut relever ou pas de l'IA. Par exemple, ne relève pas de l'IA : créer, avoir une intention, donner du sens à une information, une œuvre littéraire ou artistique, avoir une expérience sensible...

<https://edunumrech.hypotheses.org/8726>

